

**Avis public**



**ORDONNANCE NUMÉRO OCA12 29 0147**

**COLLECTE DES BRANCHES SANS FRAIS**

Avis est par les présentes donné que **les collectes de branches seront sans frais** sur le territoire de l'arrondissement **pour l'année 2012** tel que décrété par l'ordonnance numéro OCA12 29 0147, adoptée à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 mai 2012, conformément aux dispositions de l'article 6 du règlement CA29 0058 concernant la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2012.

DONNÉ À MONTRÉAL, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro  
ce onzième jour du mois de mai 2012.

Suzanne Corbeil, avocate  
Directeur du bureau d'arrondissement  
et Secrétaire d'arrondissement

/ml